

13^e TOURNOI INTERNATIONAL DE JUDO

21/22
NOV 2020

H
A
R
N
E
S



MINIMES (LABEL A - 21-11)
CADET(TE)S (LABEL EXCELLENCE 22/11)

**SALLE MARÉCHAL
CHEMIN EN VALOIS
HARNES**

Renseignements :

0626044772

christophe.duquesnoy@wanadoo.fr


adidas

Ring & Dojo

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

Pesée officielle de 18h30 à 20h00

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020

7h00 à 7h30 : PESEES DES CADETTES 2004/2005/2006

(-40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70)

Vers 8h30 : DÉBUT DES COMBATS

9h30 à 10h00 : PESEES DES CADETS 2004/2005/2006

(-46, -50, -55, -60, -66)

Vers 10h45 : DÉBUT DES COMBATS DES

- 46 kg à - 66 kg

13h30 à 14h00 PESEES DES CADETS 2004/2005/2006

(-73, -81, -90, +90)

Le Tournoi se déroulera sur 10 Tatamis, + un espace échauffement

Art 1: Le Tournoi de HARNES est classé labélisé Excellence par la FFJDA, cette manifestation est de niveau international. Il fait parti des tournois labélisés de détections et est organisé selon la réglementation FFJDA suivant le cahier des charges des tournois labélisés excellence.

Art 2 : Les engagements se font sur le site internet de la FFJDA via extranet.

Art 3 : Les catégories de poids sont les suivantes :

Cadettes :- 40kg,-44kg,-48kg,-52kg,-57kg,-63kg,-70kg,+70kg, Cadets : -46kg,-50kg,-55kg,-60kg,-66kg,-73kg,-81kg,-90kg,+90kg

Art 4: L'arbitrage sera conforme aux règles de la FFJDA. Les combattants devront être munis de leur passeport sportif en règle.

Art 5 : Ne seront retenus que les 80 premiers combattants (tes) inscrits dans chaque catégorie de poids, le kimono bleu est autorisé.

Art 6 : Le tournoi se déroulera par poule ou tableau selon le nombre de judokas dans la catégorie.

Art 7 : Les coachs seront autorisés de 1 à 4 judokas = 1 badge
de 5 à 14 judokas = 2 badges

de + de 15 judokas - 3 badges

Art 8 : Le podium sera récompensé par des lots et médailles.

Art 9 : Date limite des inscriptions : le 15 Novembre 2020, Aucune inscription sur place !

Art 10 : Chaque club sera responsable de ses judokas. Le CLUB de HARNES décline toute responsabilité quant aux vols et pertes qui pourraient avoir lieu.

Art 11 : L'engagement est de 10 € par judoka, les frais d'inscriptions sont à envoyer avant le 17/11/2020 à :
Mr DUQUESNOY 20 rue Decrombecque 62750 Loos en Gohelle (chèque libellé à l'ordre du judo Harnes).
chaque club n'ayant pas réglés les frais d'engagements à la date prévu payera l'inscription 15 € (sauf les étrangers)

Le Directeur Sportif Le Vice-président Le Président

Mr. Mohamed KEHLI Mr. Christophe DUQUESNOY Mr. Pascal COURRIER